

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE

CCRC - TOURISME - CA - 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- CCRC (1)

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CODECO ROUSSILLON
CONFLENT (2)**

Numéro SIRET : 24660041500144

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : TOURISME (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de régularisation et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat de répartition des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	30
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	31
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CCRC - TOURISME - CA - 2022	RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Code INSEE	066 246600415 20230412 DE_016_2023 DE

CCRC TOURISME	CA 2022
------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Contrôle de légalité	I - INFORMATIONS GENERALES	I
Date de réception de l'AR: 20/04/2023		
066-246600415-20230412-DE_016	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 2023-04-12 II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE	II A1
---------------------------------------	--	------------------------

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	186 518,53	G	187 872,80
	Section d'investissement	B	331,91	H	3 969,21

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	66 635,42
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	17 281,20
	(si déficit)			(si excédent)	

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	186 850,44	= G+H+I+J	275 758,63
---------------------------------------	-----------	-------------------	-----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	186 518,53	= G+I+K	254 508,22
	Section d'investissement	= B+D+F	331,91	= H+J+L	21 250,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	186 850,44	= G+H+I+J+K+L	275 758,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Contrôle de légalité Libellé Date de réception de l'AR: 20/04/2023	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 05/02/2022

066-246600415-20230415-CCRC-2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	28 655,00	21 369,09	3 330,62	0,00	3 955,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	162 429,00	155 080,23	0,00	0,00	7 348,77
014	Atténuations de produits	2 500,00	1 801,87	0,00	0,00	698,13
65	Autres charges de gestion courante	5 303,00	993,93	0,00	0,00	4 309,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		198 887,00	179 245,12	3 330,62	0,00	16 311,26
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	54 053,42	0,00	0,00	0,00	54 053,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		252 940,42	179 245,12	3 330,62	0,00	70 364,68
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 000,00	3 942,79			57,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 000,00	3 942,79			57,21
TOTAL		256 940,42	183 187,91	3 330,62	0,00	70 421,89
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 400,00	3 890,00	0,00	0,00	1 510,00
73	Impôts et taxes	24 300,00	22 540,73	0,00	0,00	1 759,27
74	Dotations et participations	160 605,00	161 439,00	0,00	0,00	-834,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,07	0,00	0,00	-3,07
Total des recettes de gestion courante		190 305,00	187 872,80	0,00	0,00	2 432,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		190 305,00	187 872,80	0,00	0,00	2 432,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		190 305,00	187 872,80	0,00	0,00	2 432,20
Pour information		(3) 66 635,42				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	480,00	331,91	0,00	148,09
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 855,33	0,00	0,00	20 855,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 335,33	331,91	0,00	21 003,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 335,33	331,91	0,00	21 003,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	21 335,33	331,91	0,00	21 003,42
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	54,13	26,42	0,00	27,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	54,13	26,42	0,00	27,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	54,13	26,42	0,00	27,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 000,00	3 942,79		57,21
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 000,00	3 942,79		57,21
	TOTAL	4 054,13	3 969,21	0,00	84,92

Chap.	Libellé Date de réception de l'AR: 20/04/2023	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE Pour information	(2) 17 281,20			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 699,71		24 699,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	155 080,23		155 080,23
014	Atténuations de produits	1 801,87		1 801,87
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	993,93		993,93
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 942,79	3 942,79
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	182 575,74	3 942,79	186 518,53
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	331,91	0,00	331,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	331,91	0,00	331,91
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR : 2023/02/23
 066-246600415-20230412-DE_016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 890,00		3 890,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 540,73		22 540,73
74	Dotations et participations	161 439,00		161 439,00
75	Autres produits de gestion courante	3,07	0,00	3,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		187 872,80	0,00	187 872,80
Pour information				66 635,42
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26,42	0,00	26,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 942,79	3 942,79
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		26,42	3 942,79	3 969,21
Pour information				17 281,20
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2022

066-246600415

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	28 655,00	21 369,09	3 330,62	0,00	3 955,29
605	Achats matériel, équipements et travaux	50,00	16,50	0,00	0,00	33,50
60611	Eau et assainissement	40,00	31,55	0,00	0,00	8,45
60612	Energie - Electricité	1 600,00	633,05	0,00	0,00	966,95
60623	Alimentation	1 250,00	613,43	0,00	0,00	636,57
60631	Fournitures d'entretien	90,00	70,85	0,00	0,00	19,15
60632	Fournitures de petit équipement	460,00	457,52	0,00	0,00	2,48
6064	Fournitures administratives	535,00	491,58	0,00	0,00	43,42
6068	Autres matières et fournitures	950,00	307,90	0,00	0,00	642,10
611	Contrats de prestations de services	3 828,00	1 968,00	1 860,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	870,00	864,00	0,00	0,00	6,00
6156	Maintenance	970,00	876,04	359,24	0,00	-265,28
6161	Multirisques	30,00	30,21	0,00	0,00	-0,21
6231	Annonces et insertions	3 812,00	3 812,05	0,00	0,00	-0,05
6236	Catalogues et imprimés	2 010,00	1 934,20	0,00	0,00	75,80
6251	Voyages et déplacements	160,00	141,80	0,00	0,00	18,20
6257	Réceptions	750,00	377,91	0,00	0,00	372,09
6261	Frais d'affranchissement	500,00	809,20	3,74	0,00	-312,94
6262	Frais de télécommunications	590,00	606,70	7,64	0,00	-24,34
6281	Concours divers (cotisations)	2 746,00	2 767,60	0,00	0,00	-21,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	120,00	120,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 294,00	4 439,00	1 100,00	0,00	755,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	162 429,00	155 080,23	0,00	0,00	7 348,77
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	17 605,00	17 604,28	0,00	0,00	0,72
6217	Personnel affecté par la commune membre	1 944,00	1 848,02	0,00	0,00	95,98
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 780,00	1 702,39	0,00	0,00	77,61
64111	Rémunération principale titulaires	81 784,00	78 288,52	0,00	0,00	3 495,48
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 925,00	1 795,67	0,00	0,00	129,33
64118	Autres indemnités titulaires	14 902,00	14 553,45	0,00	0,00	348,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 189,00	12 238,67	0,00	0,00	950,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 495,00	25 284,44	0,00	0,00	1 210,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	430,00	450,39	0,00	0,00	-20,39
6475	Médecine du travail, pharmacie	290,00	277,74	0,00	0,00	12,26
6478	Autres charges sociales diverses	1 085,00	1 036,66	0,00	0,00	48,34
014	Atténuations de produits	2 500,00	1 801,87	0,00	0,00	698,13
73918	Autres reversements sur impôts locaux	2 500,00	1 801,87	0,00	0,00	698,13
65	Autres charges de gestion courante	5 303,00	993,93	0,00	0,00	4 309,07
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	4 300,00	993,33	0,00	0,00	3 306,67
65888	Autres	3,00	0,60	0,00	0,00	2,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		198 887,00	179 245,12	3 330,62	0,00	16 311,26
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	54 053,42	0,00	0,00	0,00	54 053,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	54 053,42	0,00	0,00	0,00	54 053,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		252 940,42	179 245,12	3 330,62	0,00	70 364,68
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	4 000,00	3 942,79			57,21
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 000,00	3 942,79			57,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 000,00	3 942,79			57,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 000,00	3 942,79			57,21

Chap/ art (1)	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		256 940,42	183 187,91	3 330,62	0,00	70 421,89
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-2022041200005-2022

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 400,00	3 890,00	0,00	0,00	1 510,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 400,00	3 890,00	0,00	0,00	1 510,00
73	Impôts et taxes	24 300,00	22 540,73	0,00	0,00	1 759,27
7362	Taxes de séjour	24 300,00	22 540,73	0,00	0,00	1 759,27
74	Dotations et participations	160 605,00	161 439,00	0,00	0,00	-834,00
7473	Participat° Départements	3 000,00	2 800,00	0,00	0,00	200,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	1 034,00	0,00	0,00	-1 034,00
74751	Participat° GFP de rattachement	157 605,00	157 605,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,07	0,00	0,00	-3,07
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3,07	0,00	0,00	-3,07
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		190 305,00	187 872,80	0,00	0,00	2 432,20
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		190 305,00	187 872,80	0,00	0,00	2 432,20
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		190 305,00	187 872,80	0,00	0,00	2 432,20
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		66 635,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Contrôle de légalité	III - VOTE DU BUDGET	III
Date de réception de l'AR: 20/04/2023		
066-246600415-2022-04-19-10-12-10000		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	480,00	331,91	0,00	148,09
2111	Terrains nus	150,00	0,00	0,00	150,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	170,00	170,87	0,00	-0,87
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	160,00	161,04	0,00	-1,04
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	20 855,33	0,00	0,00	20 855,33
2313	Constructions	20 855,33	0,00	0,00	20 855,33
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 335,33	331,91	0,00	21 003,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 335,33	331,91	0,00	21 003,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 335,33	331,91	0,00	21 003,42
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-2022-0417-0000-0000

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	54,13	26,42	0,00	27,71
10222	FCTVA	54,13	26,42	0,00	27,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		54,13	26,42	0,00	27,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		54,13	26,42	0,00	27,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	4 000,00	3 942,79		57,21
28051	Concessions et droits similaires	1 225,00	1 221,00		4,00
28183	Matériel de bureau et informatique	825,00	824,98		0,02
28184	Mobilier	250,00	244,35		5,65
28188	Autres immo. corporelles	1 700,00	1 652,46		47,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 000,00	3 942,79		57,21
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 000,00	3 942,79		57,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 054,13	3 969,21	0,00	84,92
Pour information		17 281,20			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Contrôle de légalité	III - VOTE DU BUDGET	III
Date de réception de l'AR: 20/04/2023		
066-246600415-2022-0511-E		
DETAILED DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT OT

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		330,00	A 331,91	0,00	-1,91	B 38 870,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	23 988,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	23 988,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	330,00	331,91	0,00	-1,91	14 882,35
2183	Matériel de bureau et informatique	170,00	170,87	0,00	-0,87	3 807,97
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 443,52
2188	Autres immobilisations corporelles	160,00	161,04	0,00	-1,04	8 630,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C - A	-331,91	D - B	-38 870,35

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

Contrôle de légalité	III - VOTE DU BUDGET	III
Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066 246600415 20230412 DE 016 2023 DE	DETAILED DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : TRAVAUX OT

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		20 855,33	A 0,00	0,00	20 855,33	B 1 117,99	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	20 855,33	0,00	0,00	20 855,33	1 117,99	
2313	Constructions	20 855,33	0,00	0,00	20 855,33	1 117,99	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 117,99

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

INVESTISSEMENT													
Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	Compte de résultat	
												Date de réception de l'arrêté	Montant
Dépenses réelles	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0												0
Dépenses d'ordre	0												0
Solde d'exécution reporté de N-1	0												0
Total dépenses	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	332
Total recettes	21 224	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 250
Solde d'investissement	21 224	-305	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 919
RESTES A REALISER au 31/12/N													
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	Compte de résultat	
												Date de réception de l'arrêté	Montant
Dépenses réelles	3 943	182 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186 519
Total dépenses	3 943	182 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186 519
Total recettes	66 635	187 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 508
Solde de fonctionnement	62 693	5 297	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 990
RESTES A REALISER au 31/12/N													
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de régularité
Date de réception de l'AR : 20/04/2023
0662466200415-2023-042-DE_016_2023-DE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	INVESTISSEMENT		
													DEPENSES	RECETTES	
	Total dépenses d'investissement	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses réelles	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2183	Matériel de bureau et informatique	0	171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171
2188	Autres immobilisations corporelles	0	161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

INVESTISSEMENT													RECETTES			
DEPENSES													RECETTES			
	Total recettes d'investissement	21 224	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 250
	Recettes réelles	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
10222	FCTVA	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	3 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 943
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 943
28051	Concessions et droits similaires	1 221	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 221
28183	Matériel de bureau et informatique	825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	825
28184	Mobilier	244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	244
28188	Autres immo. corporelles	1 652	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 652
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	17 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 281

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement		3 943	182 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186 519
Dépenses réelles		0	182 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182 576
011	Charges à caractère général	0	24 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 700
605	Achats matériel, équipements et travaux	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
60611	Eau et assainissement	0	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
60612	Energie - Electricité	0	633	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	633
60623	Alimentation	0	613	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	613
60631	Fournitures d'entretien	0	71	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71
60632	Fournitures de petit équipement	0	458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	458
6064	Fournitures administratives	0	492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	492
6068	Autres matières et fournitures	0	308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	308
611	Contrats de prestations de services	0	3 828	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 828
6135	Locations mobilières	0	864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	864
6156	Maintenance	0	1 235	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 235

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6161	Multirisques	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30
6231	Annonces et insertions	0	3 812	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 812
6236	Catalogues et imprimés	0	1 934	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 934
6251	Voyages et déplacements	0	142	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142
6257	Réceptions	0	378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	378
6261	Frais d'affranchissement	0	813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	813
6262	Frais de télécommunications	0	614	0	0	0	0	0	0	0	0	0	614
6281	Concours divers (cotisations)	0	2 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 768
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
6288	Autres services extérieurs	0	5 539	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 539
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	155 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 080
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	17 604	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 604
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	1 848	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 848
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	1 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 702
64111	Rémunération principale titulaires	0	78 289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 289
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	1 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 796
64118	Autres indemnités titulaires	0	14 553	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 553
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	12 239	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 239
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	25 284	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 284
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278
6478	Autres charges sociales diverses	0	1 037	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 037
014	Atténuations de produits	0	1 802	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 802
73918	Autres reversements sur impôts locaux	0	1 802	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 802
65	Autres charges de gestion courante	0	994	0	0	0	0	0	0	0	0	0	994
65548	Autres contributions	0	993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	993
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes délégués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 943
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 943

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6611	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 943
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	66 635	187 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 508
	Recettes réelles	0	187 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 873
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	3 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 890
70632	Redevances services à caractère loisir	0	3 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 890
73	Impôts et taxes	0	22 541	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 541
7362	Taxes de séjour	0	22 541	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 541
74	Dotations et participations	0	161 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 439
7473	Participat° Départements	0	2 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 800
74741	Participat° Communes du GFP	0	1 034	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 034
74751	Participat° GFP de rattachement	0	157 605	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 605
75	Autres produits de gestion courante	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté	66 635	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 635

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE</p>	<p>IV – ANNEXES</p>	<p>IV</p>
<p>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</p>		<p>A3</p>

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<p>Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €</p>			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	10	
L	Concess droits simil logiciels	2	21/04/2005
L	Autres immobilisations corporelles	8	21/04/2005
L	Materiel bureau matériel informatique	5	21/04/2005

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023	IV – ANNEXES	IV
066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE	ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 054,13	3 969,21
Ressources propres externes de l'année (a)		54,13	26,42
10222	FCTVA	54,13	26,42
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 000,00	3 942,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 225,00	1 221,00
28183	Matériel de bureau et informatique	825,00	824,98
28184	Mobilier	250,00	244,35
28188	Autres immo. corporelles	1 700,00	1 652,46
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 969,21	0,00	17 281,20	0,00	21 250,41

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 21 250,41
Solde	V = IV – II (3) 21 250,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)			TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	AGENTS TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	1,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	1,00	1,00	4,00	4,00	0,00	0,00	4,00

066-246600415
Date de réception de l'Arrêté de répartition : 20230412
Date de clôture de l'exercice : 31/12/2023
N° de l'arrêté : 2023-09-00
N° de l'arrêté : 2023-09-00

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CUJ.T : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

41 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

066-24660045-20230412-DE_016_2023-DE

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

Contrôle de légalité

RF

PREFECTURE DE PERPIGNAN

RE
 PREFECTURE DE PERPIGNAN
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 20/04/2023
 066-246600415-20230412-DE_016-2023-DES

IV – ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
 LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
CANIGOU GRAND SITE	02/01/2017	PARTICIPATION	993,33

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600-43-2022-15-11-023-1

IV – ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Contrôle de légalité	IV – ANNEXES	IV
Date de réception de l'AR: 20/04/2023		
066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 38
 Nombre de membres présents : 1
 Nombre de suffrages exprimés : 1
 VOTES :
 Pour : 1
 Contre : 1
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par (1) le président.
 A Ille sur Têt, le 12/04/2023
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Ille sur Têt, le 12/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AYMERICH Claude	
BAPTISTE Florence	
BARNOLE Catherine	
BIANCHINI Marc	
BOHER Monique	
BONACAZE Benoit	
BONMARTEL Jonathan	
BOTEBOL Claudine	
BOURNIOLE Frédéric	
BURGHOFFER William	
COSTE Claude	
CRISTOFOL Françoise	
DESSEAUX Françoise	
DOMENECH Alain	
DRAGUE Céline	
ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie	
FORASTE Guy	
GARSAU Jacques	
GATEU Philippe	
GOMEZ Claude	
HARIBOU Ali	

Contrôle de légalité	IV – ANNEXES	IV
Date de réception de l'AR: 20/04/2023	ARRETE ET SIGNATURES	D2
066-246600415-20230412-DE_016_2023-DE		

LAFFORGUE Guy	
LAVILLE René	
LECOINNET Jean-Philippe	
MAILLOLES Jean-Michel	
MARTINEZ Marie	
METLAINE Naïma	
NOGUES Dominique	
OHEIX Yann	
OLIVE Robert	
PAGES Caroline	
PARRILLA Jérôme	
PETIT Vivien	
POUDADE Danielle	
PROFFIT France	
SILVESTRE Joseph	
SIRE Aléxis	
SOLATGES Ketty	
SOLER Gérard	
SOLERE Jean-Claude	
SURJUS Monique	
TRAFI Pascal	
VIDAL Sylvie	
VILA Patrice	
VINCENT Jean-Jacques	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le 12/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.